



Compte-rendu du groupe de travail du 20 mai 2015

Vœux-Barème- Situations particulières

997 collègues ont émis des vœux pour le mouvement 2015.

30 collègues n'ont pas validé leurs vœux après la réception de l'accusé-réception. L'administration les a intégrés au mouvement estimant que sans retour, l'accusé-réception était accepté.

Toutes les attributions de bonification ont été minutieusement étudiées par les élus SNUipp :

- pour fermeture de poste
- pour handicap, enfants malades et situations particulières (les collègues concernés peuvent nous contacter, pour ceux qui ne l'ont pas déjà fait, s'ils souhaitent connaître l'avis du médecin de prévention et le déroulé des débats concernant leur situation.)
- pour retour de stage CAPASH, départs en 2015-2016 et candidats libres
- pour priorité de maintien sur poste de direction
- pour réintégration après CLD

Les élus du SNUipp ont fait rectifier toutes les erreurs de barème que les collègues ont porté à leur connaissance (bonifications Education Prioritaire oubliées, points de direction, erreur d'AGS...).

Si vous ne l'avez toujours pas fait, complétez votre fiche de contrôle [ici](#) pour que nous puissions vérifier votre mouvement !



Modifications concernant les postes vacants

-le poste réservé sur **l'élémentaire Mistral à Camaret** a été débloqué suite à l'intervention du SNUipp-FSU et sera donné en 1^{ère} phase, un mi-temps étant possible sur l'école pour l'implantation d'un stagiaire.

-un poste d'adjoint maternelle vacant a été ajouté sur l'école Mistral à Jonquières suite à un oubli.

-le poste d'adjoint annoncé vacant sur la maternelle l'Orangerie à la Tour d'Aigues a été retiré des postes offert puisque l'ouverture annoncée sur l'école n'est que conditionnelle et ne sera décidée qu'à la rentrée.

La CAPD aura lieu lundi 1er juin.

Débutant le matin, elle durera probablement jusqu'en milieu d'après-midi. Les élus du SNUipp informeront tous les collègues ayant complété le e-mouvement des résultats des mutations dès leur sortie de la commission. Une mise à jour régulière du site indiquera si les élus sont sortis ou toujours en commission.

Elle a pour ordre du jour :

- les nominations 1^{ère} phase
- le tableau d'avancement à la hors classe
- les temps partiels annualisés (et seulement ceux-là, cf questions diverses)
- les exeats

Concernant ce dernier point, l'administration annonce dès à présent que le **Vaucluse sera sûrement déficitaire à la rentrée 2015**. En conséquence, et contrairement aux autres années, **les exeats seront étudiés au cas par cas**.

Si vous avez fait une demande d'exeat pour la rentrée 2015, signalez-nous votre situation pour que nous puissions intervenir durant la CAPD !

Le SNUipp avait posé plusieurs questions diverses non liées au mouvement.

Toutes n'ayant pas pu être traitées durant le groupe de travail, les dernières réponses nous sont arrivées aujourd'hui par écrit.

Concernant l'acceptation des temps partiel. Important !

Ils sont visibles sur i prof pour tous les collègues mais l'administration prétend que cela ne vaut pas acceptation.

Ils ont été retirés de l'ordre du jour de la CAPD du 1^{er} juin et l'administration nous a répondu en GT que si les temps partiels de droit étaient acceptés, les temps partiels sur autorisation seraient examinés avec les IEN.

Or, les collègues demandant un temps partiel sur autorisation **doivent être reçus si leur temps partiel est refusé et peuvent saisir la CAPD en cas de litige.** En n'annonçant pas l'acceptation ou non des temps partiel avant la CAPD du 1^{er} juin, **les collègues ne pourront voir leur cas examiné qu'à la CAPD suivante, en septembre, après le début de l'année !!**

Nous encourageons tous les collègues ayant demandé un temps partiel à **contacter l'administration pour obtenir une réponse avant la CAPD du 1^{er} juin** et à nous tenir informés du résultat de leur démarche.

Nous écrivons au DASEN dès mardi pour protester contre cette nouvelle façon de gérer les temps partiel et demander une information la plus rapide possible des collègues.

[Concernant les erreurs dans le kilométrage ARIA \(TR et BDFC\)](#)

L'administration dit avoir saisi le service informatique concerné et répondu aux collègues ayant fait des demandes... **Si vous avez fait un courrier signalant des erreurs et que vous n'avez pas eu de réponse, contactez-nous !**

[Concernant les indemnités de direction pour les directeurs à temps partiels](#)

L'indemnité est versée à 100% mais les points d'indice supplémentaires (fonction de la taille de l'école) ainsi que la NBI sont proratisés à 75%. **Les élus du SNUipp se sont assurés auprès de leurs instances administratives que l'administration respectait bien les règles en la matière.**

[Concernant la réception des rapports d'inspection](#)

De nombreux retards sont toujours constatés, certains restant en suspens depuis juin 2014 ! Le SNUipp avait donc demandé dans ses questions diverses un point sur la situation et une remontée rapide des rapports en attente.

L'administration affirme que les derniers rapports seront envoyés au plus tard la semaine prochaine.

Contactez-nous si vous n'avez toujours rien reçu passé la première semaine du mois de juin.